

Technicolor : mise à disposition du document de référence 2018

Le document de référence pour l'année 2018 de Technicolor S.A. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) vendredi 29 mars 2018. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé à partir du site Internet de la Société (www.technicolor.fr, rubrique Relations Investisseurs / Informations Financières / Informations Réglementées). Une traduction en anglais du document de référence (*Registration Document*) est également disponible sur le site internet de la Société.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2018 ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- la déclaration de performance extra-financière et le plan de vigilance ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ; et
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

* *
 *

A propos de Technicolor

Technicolor, leader technologique mondial dans le secteur du Media & Entertainment, est à la pointe de l'innovation numérique. Grâce à nos laboratoires de recherche et d'innovation de premier plan, nous occupons des positions-clés sur le marché au travers de la fourniture de services vidéo avancés pour les créateurs et les distributeurs de contenu. Notre engagement : soutenir le développement de nouvelles expériences passionnantes pour les consommateurs au cinéma, à la maison, ou en mobilité.

www.technicolor.com – Suivez-nous : [@Technicolor](https://twitter.com/Technicolor) - [linkedin.com/company/technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor)

Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).